

Les contradictions coloniales de la démocratie

TOUT semble déjà joué. Le 13 septembre, une majorité des électeurs de Nouvelle-Calédonie choisira de « demeurer au sein de la République française ». Pourtant il est peu probable que le référendum d'autodétermination contribue à régler les problèmes de l'archipel. Au contraire, comme l'explique Jean-Marie Kohler, sociologue à l'Institut français de recherches scientifiques pour le développement en coopération (ORSTOM) travaillant sur place, le maintien de structures coloniales pourrait déboucher sur une radicalisation forcée du mouvement indépendantiste kanak.

Par JEAN-MARIE KOHLER

Au moment où se prépare le référendum pour l'autodétermination, une forte majorité de la population — environ 65 % si l'on en croit les derniers résultats électoraux — résidant en Nouvelle-Calédonie souhaite son maintien dans le cadre de la République française. Au regard du principe majoritaire qui régit les démocraties, la situation est claire. Mais, au-delà de ce constat, se pose la question des composantes de cette majorité, dans une société qui n'est point ethniquement homogène.

Les prises de position de l'électorat sur l'avenir du territoire se définissent en effet selon un clivage légué par la colonisation, qui oppose Mélanésiens et Européens : 80 % des premiers sont indépendantistes, 5 % seulement des seconds partagent cette option (1). L'image d'une « Calédonie unie, toutes ethnies confondues, dans une volonté indéfectible de rester française » ne renvoie qu'à l'idéologie des forces sociales attachées au *statu quo*. Tout aussi contestable est le point de vue selon lequel les revendications nationalistes relèvent d'une jacquerie ou d'une revanche de la campagne contre la ville. Les Mélanésiens urbanisés se montrent aussi déterminés que les ruraux dans la lutte pour l'indépendance, sans cesse renouvelées, des « cités » noires de la périphérie de Nouméa en témoignent avec force. Et les Mélanésiens des couches moyennes ne sont pas les moins militants : la plupart des cadres du mouvement nationaliste en sont issus. C'est simplement

parce que la ville de Nouméa est le siège de tous les pouvoirs en Calédonie qu'elle constitue un enjeu majeur dans le débat et les luttes politiques.

Si les pratiques coloniales du dix-neuvième siècle — spoliation foncière des indigènes et « cantonnement » dans des « réserves » (2) — n'ont plus cours depuis la deuxième guerre mondiale, le système social hérité du passé entretient de nouvelles formes de marginalisation et de domination. Le revenu annuel moyen par tête était, en 1980-1981, de 172 000 francs des Communautés françaises du Pacifique (CFP) (3) pour les Mélanésiens et de 698 000 francs CFP pour les Européens (4). Les deux tiers des Mélanésiens demeurent confinés dans le secteur agricole traditionnel, où ils sont plus ou moins condamnés à une vie

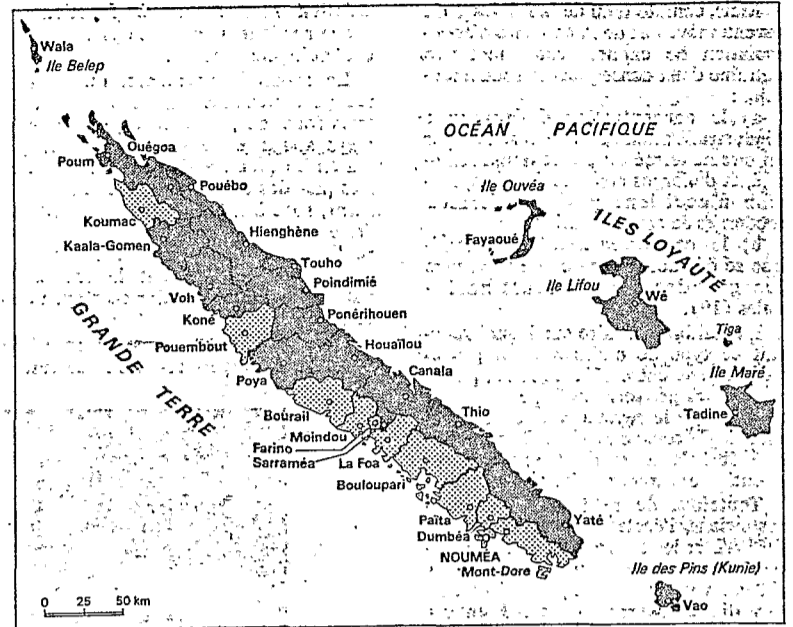
médiocre en marge du système marchand.

Malgré l'exode des colons vers la ville, le patrimoine foncier des Européens — signe tangible de la mainmise coloniale — subsiste très largement, alors que de nombreuses communautés indigènes demeurent à l'étroit dans les périmètres où elles ont été refoulées. Plus de vingt fois moins nombreux que les cultivateurs mélanésiens de la Grande Terre, les éleveurs et agriculteurs européens disposent de près de deux fois plus de superficie (voir l'encadré page 8 : « Inégale répartition des terres ») : Les programmes mis en place pour la promotion des autochtones ruraux, conçus en fonction d'objectifs technologiques extérieurs au milieu, se réduisent le plus souvent à des opérations d'assistance et de contrôle social, tout juste propres à enrayer l'exode rural (et à sauvegarder ainsi, au bénéfice de l'ethnie européenne et de ses alliés politiques, les faibles potentialités offertes par le marché du travail) (5). Quant aux transferts financiers à caractère social opérés en direction du monde rural mélanésien, ils semblent surtout destinés à désamorcer les revendications politiques, et contribuent à financer au moindre coût le « chômage caché » qui sévit dans ce qui sert de réserve de main-d'œuvre non qualifiée pour l'industrie minière. Dans l'état actuel des rapports sociaux en Nouvelle-Calédonie, de tels transferts ont paradoxalement tendance à renforcer le sous-système mélanésien dans sa position périphérique et subordonnée.

L'exaltation de la « coutume »

LA politique de promotion culturelle agit, à certains égards, dans le même sens : sous couvert de recherche d'« identité » et d'« authenticité », on accrédite l'idée d'une altérité mélanésienne qui se révèle être un handicap pour les Canaques dans la compétition pour le pouvoir économique et politique. L'exaltation de la « coutume », hypostasiée comme si elle constituait une essence métaphysique indépendante de l'évolution des rapports sociaux, répond en outre à l'objectif de reprendre le contrôle de la société mélanésienne grâce à la restauration de l'autorité des chefs — plus faciles à

influencer que la jeunesse. Même l'école, qui donne accès aux emplois salariés et conditionne de ce fait l'ascension sociale, fonctionne au service de l'ordre établi : elle reproduit et légitime les inégalités entre les ethnies (et classes sociales) (6). Par ailleurs, les autorités cherchent à renforcer la colonisation européenne par l'immigration, officiellement encouragée au moyen d'attractives mesures financières et fiscales ; — et diverses formes d'aide publique sont mises en œuvre pour enraciner les immigrés. L'ensemble de cette politique est appuyé par une considérable aide de l'État — 1,98 milliard de francs français en 1983, soit 31,5 % du produit intérieur brut (PIB), — qui accroît la dépendance de la Nouvelle-Calédonie à



■ Régions à majorité indépendantiste, selon le résultat des élections régionales du 29 septembre 1985.
□ Régions à majorité anti-indépendantiste.

[Conquise en 1853, la Nouvelle-Calédonie a connu une double administration — l'une pour les autochtones, l'autre pour les Européens — jusqu'en 1946. A cette date, elle est devenue territoire d'outre-mer (TOM) dans le cadre de la République.]

l'égard de la métropole, tout en assurant une domination croissante des structures capitalistes sur l'économie domestique et agricole locale (7). Pour protéger cet ordre social, l'État dispose d'un appareil judiciaire attentif aux moindres infractions commises à l'encontre des intérêts dominants et d'une force militaire assurant un quadrillage serré du milieu canaque (8). De leur côté, la plupart des colons sont fortement armés, et les forces conservatrices pourraient aisément, comme elles l'ont déjà fait, mobiliser des milices.

La Nouvelle-Calédonie demeure spécifiquement une « colonie ». Pays océanien ouvert à l'immigration, contre la volonté de ses autochtones, pour servir les intérêts des résidents européens et de leur métropole, elle reste une « colonie de peuplement », telle que l'appelaient de ses vœux M. Pierre Messmer, premier ministre, en 1972 : « La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de

populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. A court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains et originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. A long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire (9). »

Depuis une quinzaine d'années, le mouvement nationaliste n'a cessé d'amplifier la lutte contre les diverses formes de cette aliénation, passant progressivement de la revendication culturelle à la revendication des terres, puis à la recherche active de la prise de contrôle politique. La société mélanésienne est loin d'être monolithique : le clivage entre habitants de la Grande Terre et Loyauté n'est que la plus apparente des nombreuses segmentations traditionnelles, et l'évolution contemporaine se traduit aussi par des processus de stratification sociale déjà nettement perceptibles (émergence d'une petite bourgeoisie urbaine, administrative et culturelle) ; mais, face au fait colonial, le nationalisme constitue un puissant ciment idéologique (10).



BARRAGES DU FLNKS A L'ENTREE DE THIO
Le nationalisme, puissant ciment idéologique

Des atouts agricoles limités

AVEC une population évaluée à soixante mille habitants en 1953, lors de la prise de possession par la France, l'archipel néo-calédonien, d'une superficie de 19 000 kilomètres carrés, apparut au colonisateur comme voué à devenir une « terre d'accueil ». Aujourd'hui, il représente un ensemble pluri-ethnique d'environ cent cinquante mille personnes : 43 % sont mélanésiens (donnée sous-estimée), 37 % européens, 9 % wallisiens et futuniens, 4 % tahitiens (et assimilés), 4 % indonésiens, 3 % vietnamiens et classés « autres ». La densité est inférieure à huit habitants au kilomètre carré, contre, par exemple, deux cent treize dans l'île japonaise de Shikoku, de même superficie.

Peut-on pour autant parler, comme d'aucuns, de « vide calédonien (1) » ? Les « terres de bonne aptitude culturelle » ne représentent, en effet, que 2,6 % des superficies ; les « terres de bonne aptitude pastorale » constituent 13,1 % de l'ensemble ; et 25,2 % des superficies n'ont qu'une « aptitude culturelle et forestière médiocre ou très médiocre ». Le reste est constitué de 26,2 % de « terres de bonne aptitude forestière » et de 32,9 % de « terres à conserver en l'état naturel (2) ». La Nouvelle-Calédonie est cependant dotée d'importantes richesses minières : près de 45 % des réserves mondiales connues de minerais oxydés de nickel, entre autres. Forte de son industrie métallurgique et généreusement assistée par la France, elle fait figure de pays riche dans le Pacifique. Avec un produit national brut de 8 400 dollars par habitant (proche de celui de la métropole : 9 937 dollars), elle dépasse la Nouvelle-Zélande (7 850) et vient largement en tête des pays mélanésiens voisins (Fidji : 1 850 dollars ; Salomon : 600 ; Vanuatu : 530).

(1) François Doumenge, *La Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la République*, Pédone, Paris, 1985.

(2) *Atlas de Nouvelle-Calédonie*. Editions de l'ORSTOM, Paris, 1981.

(1) Comment peut-on, avec M. Jean-Pierre Doumenge, malgré tout affirmer qu'« aucune option politique ne se calque sur une communauté ethnique » ? p. 56. Cf. *La Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la République*, Pédone, Paris, 1985.

(2) Alain Saussol, *L'Héritage : Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Editions de la Société des océanistes, Paris 1979.

(3) 1 F = 0,055 FF CFP.

(4) *Enquête socio-économique 1980-1981*, tome 3, Service territorial de statistique et Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Nouméa. Le revenu annuel des Mélanésiens en zone rurale traditionnelle était alors de 132 000 F CFP ; celui des Européens ruraux de 410 000. En ville, il s'élevait à 266 000 F CFP pour les Mélanésiens et à 795 000 pour les Européens.

(5) Jean-Marie Kohler, *Pour ou contre le pinus. Les Mélanésiens face aux projets de développement*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1984. Jean-Marie Kohler et Patric Pillon, *Economie domestique mélanésienne et développement. L'opération café*, ORSTOM

et Office culturel scientifique et technique canaque, Nouméa, 1986. S'agissant de la concurrence pour l'emploi, voir Jean Guibert, *La terre est le sang des morts*, Anthropolos, Paris, 1983.

(6) Jean-Marie Kohler et Loïc J.-D. Wacquant, *L'École inégale. Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1985.

(7) Sur cette artificialisation de l'économie calédonienne par l'aide métropolitaine ainsi que sur ses déséquilibres internes, voir *Le Monde diplomatique*, octobre 1985.

(8) Selon M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, les effectifs de maintien de l'ordre correspondent à « un soldat pour dix Canaques », *le Monde*, 13 février 1987.

(9) Note adressée par M. Pierre Messmer à M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat, le 18 juillet 1972.

(10) Jean-Marie Kohler, Patric Pillon et Loïc J.-D. Wacquant, *Jeunesse canaque et coutume*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1985.

DEA ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT TIERS-MONDE ET ANALYSE RÉGIONALE

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX-I
FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Conditions d'accès : DEA ouvert aux titulaires d'une maîtrise, après examen des dossiers et éventuellement audition des candidats.

Finalités : il s'adresse à tous ceux qui désirent perfectionner leurs connaissances sur les problèmes du tiers-monde, de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisation.

Débouchés : carrières liées à la décentralisation, aux pays en développement, instances internationales, enseignement et recherche.

Enseignements :

1. Théorie économique générale ;
2. Théorie du développement et théorie spatiale ;
3. Cours et séminaires spécialisés avec la collaboration de chercheurs de l'ORSTOM, d'experts du BIT, des administrations régionales, du Plan...

Préparation à la recherche : elle est organisée par les équipes de recherche qui animent ce DEA :

● pour l'option tiers-monde, le Centre d'économie du développement (M. Penouil) ;

● pour l'option analyse régionale, l'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, UA CNRS (C. Lacour).

Des séminaires préparant aux thèses sont organisés par ces deux centres.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX I INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

CENTRE D'ÉTUDE D'AFRIQUE NOIRE

Un centre de documentation (12 000 ouvrages, 300 périodiques)

Une équipe de recherche associée au CNRS

(responsables : J. du Bois de Gaudusson et C. Coulon)

UN DEA « ÉTUDES AFRICAINES »

(responsable : J.-C. Gauthron)

Des universitaires et des chercheurs y dispensent des enseignements de :

- Science politique
- Économie
- Droit et administration publique
- Relations internationales
- Anthropologie politique et économique

L'obtention du DEA permet l'inscription en thèse de doctorat.

Secrétariat et renseignements : CENTRE D'ÉTUDE D'AFRIQUE NOIRE DE BORDEAUX Domaine universitaire, B.P. 101 33405 Talence Cedex (Tél. : 56-80-60-57).

néocalédonienne

Pour intraitables qu'ils soient sur le droit du peuple mélanésien à l'indépendance, les nationalistes canaques les plus influents restent disposés à négocier les modalités des processus de décolonisation, ainsi que certaines garanties à offrir aux non-Mélanésiens. Beaucoup d'entre eux gardent d'ailleurs, comme la majorité du peuple autochtone, un certain attachement pour la France; ils souhaitent que la décolonisation puisse se réaliser de conserve avec l'Etat français, dans le respect des intérêts légitimes des deux parties.

Pour exceptionnel qu'il soit, le discours prononcé à l'inauguration du collège de Canala par M. Léopold Jorédié, président de la région Centre, l'un des principaux leaders du mouvement indépendantiste, n'en est pas moins significatif: « Canala est une commune FLNKS. Ce n'est pas une commune de terroristes, ce n'est pas une commune des ennemis de la France. C'est une communauté qui a ses pionniers, ceux qui sont morts sur le champ de bataille, pour que la France demeure un pays libre, un pays démocratique, le pays des droits de l'homme, rappelle-t-il. (...) Lorsque nous sommes au pouvoir dans les institutions [d'une région], c'est pour préparer l'avenir et non pour cultiver l'intolérance et le mépris à travers une politique revancharde et punitive. (...) La France rayonne de par le monde à travers sa culture et sa technologie. Puisse ce collège servir à instruire les futurs techniciens qui assureront demain dans le Pacifique la continuité de ce rayonnement à travers nos accords de coopération (11). » Le projet de Constitution de la République kanak stipule d'ailleurs que « le peuple kanak constitue une communauté nationale et pluri-ethnique (12) ». Dans l'ensemble, les Mélanésiens acceptent l'idée que leur pays est aussi devenu le pays (la patrie) d'une partie des autres habitants du territoire: de tous ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas aller ailleurs, sont disposés à œuvrer à l'édification d'une nation indépendante.

En ce qui concerne les échéances politiques, les indépendantistes ne seraient pas excessivement pressés si les objectifs et le calendrier pouvaient être fixés d'un commun accord avec l'Etat: ils sont convaincus que le temps travaille pour eux - qu'il s'agisse de l'évolution démographique, de la formation de leurs cadres (encore insuffisante) ou des pressions que l'environnement international exerce sur la France

en vue de la décolonisation. Aussi ne se montrent-ils guère tentés par une épreuve de force sur le terrain, même s'ils se préparent à faire face à une telle éventualité devant l'intransigeance des partis conservateurs qui, en cherchant à disqualifier les leaders modérés, favorisent la radicalisation du mouvement nationaliste (développement des fractions marxistes, et recours à l'appui des pays de l'Est et de leurs alliés) (13).

Les supports de l'ordre établi

MALGRÉ une stratification sociale poussée - qui oblige à distinguer entre « petits blancs » et grands colons, « broussards » et urbains, calédoniens et métropolitains, semi-prolétariat, classe moyenne et couche supérieure, etc., l'ethnie européenne - 37 % de la population - identifie globalement ses intérêts à ceux de la bourgeoisie coloniale. Très restreinte, celle-ci cumule la direction des affaires (import-export, commerce local, mines, secteur immobilier) et le pouvoir politique (14). Bien qu'il lui soit reproché de s'ériger en bénéficiaire trop exclusif des rentes de situation qu'accorde la métropole, cette bourgeoisie est considérée comme le support objectif de l'ordre établi, comme le pivot du système qui assure la perpétuation de l'hégémonie blanche.

Au pis, la bourgeoisie dirigeante opèrerait pour une partition de la Nouvelle-Calédonie, en se réservant Nouméa et les gisements miniers de la partie sud du territoire. Si le thème de l'« attachement viscéral à la mère-patrie » revient souvent dans le discours politique des forces conservatrices, il ne constitue cependant pas l'argument le plus frappant de leur arsenal. L'indépendance est présentée comme devant nécessairement se traduire par un retrait brutal de la France et l'exode massif des Européens (« la valise ou le cercueil... »), une institutionnalisation du racisme, l'effondrement des structures économiques, la

portée ouverte au terrorisme international, l'avènement du communisme, le retour au « système féodal » et aux guerres tribales, etc. Avec un amalgame aussi contradictoire, l'absence d'analyse est évidente - à moins qu'il ne s'agisse de désinformation.

Au-delà de la solidarité fondamentale qui lie les Européens, les intérêts particuliers - voire contradictoires - des diverses composantes de cette ethnie déterminent des sensibilités et des perspectives pratiques différentes. Beaucoup de colons pauvres et de salariés de condition modeste (qui adhèrent aux partis centristes avant la bipolarisation de la vie politique en Nouvelle-Calédonie) affirment qu'ils n'ont qu'une confiance limitée dans la classe dirigeante à laquelle ils accordent leurs voix.

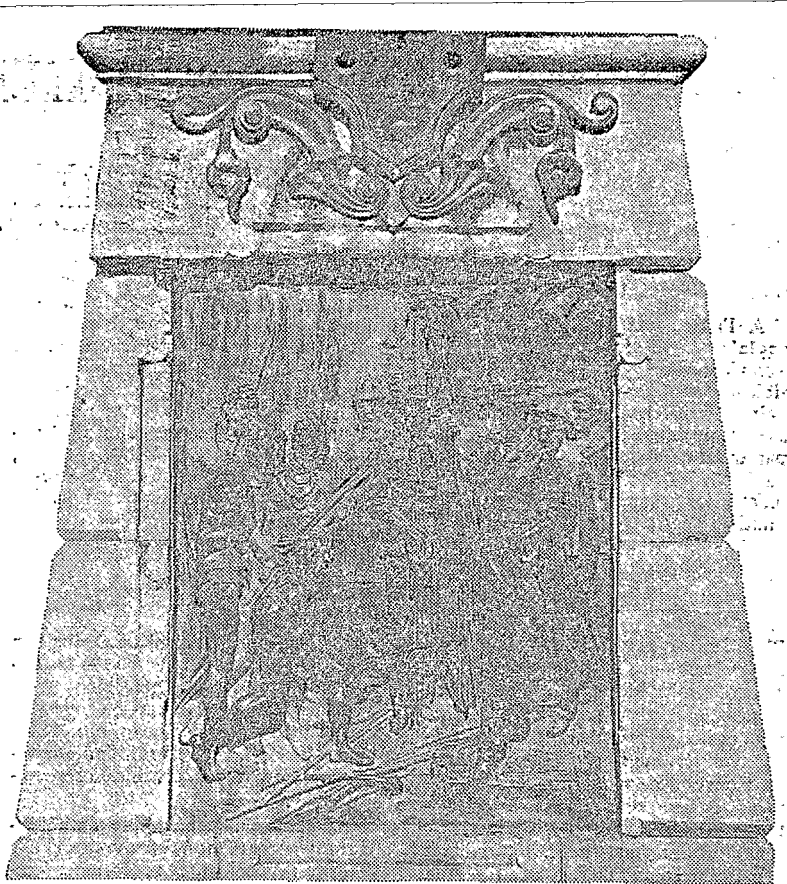
(Lire la suite page 8.)

(11) *Les Nouvelles calédoniennes*, 14 mars 1987.

(12) *Projet de Constitution*, 19 janvier 1987, documentation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) communiqué à l'ONU. Pierre Declercq, ancien secrétaire général de l'Union calédonienne et ancien président du Front indépendantiste à l'Assemblée territoriale, assassiné en 1981, parlait également de « peuple multiracial ».

(13) L'envoi de stagiaires en Libye a été controversé au sein même du mouvement indépendantiste et habilement exploité par leurs adversaires.

(14) NDLR - Sur les divisions internes de la classe dominante en raison d'intérêts économiques divergents, voir *le Monde*, 28 mai 1987, « Le déclin de l'empire Lafeur ».



PLAQUE COMMÉMORANT, A NOUMÉA, LA SOUMISSION DES « ABORIGÈNES » A LA FRANCE. Comment mettre fin à la domination ? (Roger Viollet)

La fin et les moyens

Citations extraites de la Nouvelle-Calédonie: la stratégie, le droit et la République, Actes du colloque organisé sous la présidence de M. Alain Poher, le 8 février 1985 au Sénat, par l'Association pour le respect des lois de la République (ARLR). (Pédone, Paris, 1985, 224 pages, 100 F.)

« Quelle que soit la légitimité des aspirations que pourraient avoir certains des 61 870 Mélanésiens, la France millénaire ne peut pas compromettre son destin de grande puissance pour les satisfaire. (...) Dans la balance de l'histoire, on ne peut pas mettre dans un plateau, d'un côté, E. Machoro, son charisme et ses exploits à Thio, M. J.-M. Tjibaou et son habileté, Hienghene, Bourail, Canala, Ataï, quelques légendes, la grande case, une théologie de l'homme, du sol, de la terre, et, de l'autre côté, sur un même plan, Clovis, la renaissance carolingienne, mille ans de capétiens, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, l'épopée des croisades, le souffle de Bouvines, saint Louis, Reims, Marnage, Chenonceaux, le panache blanc du bon roi Henri, Richelieu, Versailles, Pascal, Jean Bart, le siècle des Lumières, l'Encyclopédie, Dupleix, Montcalm, la nuit du 4 août, celle de Varennes, Valmy, Dumouriez, Arcole, les Pyramides, Wagram, la vieille garde, Gavrache, les Trois Glorieuses, Ferdinand de Lesseps, Verlaine, l'école de la République, Pasteur, Clément Ader, la Marne, les tranchées, Marie Curie, le Vel d'Hiv, le 18 juin, Leclerc, Colombey-les-Deux-Eglises, le Concorde, Mururoa, mais aussi les Jarmes de Crécy, Azincourt, Pavie, la Bérésina, Sedan ou Dien Bien Phu. Qui ne voit que ce n'est pas comparable? Qu'il est hors de question de balancer. Que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'arrête là où commence le droit d'un peuple à se survivre à lui-même. (...) L'authentique enjeu néocalédonien est là. Par-delà des alternances attendues, c'est la permanence qui doit être le but. « 1214-1985 ». Retrouver le souffle. Se redonner un destin. Avoir une ligne de conduite. Une morale: la survie de la puissance de la horde, la prééminence de son intérêt. L'intérêt national. » (pp. 209-211.)

(Jean-Claude Martinez, président de l'ARLR, université Paris-III.)

« Si les Canaques avaient subi le même sort que les aborigènes, rien ne se fût produit, faute de combattants. La définition que donnait à ce mot le *Dictionnaire du diable* d'Ambrose Bierce suffit à l'expliquer: Aborigènes, créatures méprisables qui encombrant le sol d'un pays récemment découvert. Elles cessent bientôt de l'encombrer pour le fertiliser...! » (p. 82.)

(Eric Agostini, professeur de droit privé à l'université de Bordeaux.)

« Nouméa est devenu un symbole d'une coexistence multiraciale que même les conséquences de la crise métallurgique et les affrontements politiques n'ont pu remettre en cause (...). Préférant une résidence agreste pour y conserver un genre de vie permettant de vivre plus libre au contact de la nature, l'élément polynésien (au sens large) préfère la résidence suburbaine (...). Nouméa, ville de haut niveau de vie sans préjugé racial et sous la devise de la République, est à la fois un exemple et un objet d'envie et d'admiration. C'est ce qui explique l'acharnement mis par certains leaders de territoires voisins rêvant de détruire cet exemple déplorable quand leurs concitoyens ont à juger de leur gouvernement. » (pp. 18-21.)

(François Doumenge, professeur au Muséum d'histoire naturelle, président de l'ORSTOM.)

SÉKOU TOURÉ

le héros et le tyran

L'HOMME DU "NON" AU GÉNÉRAL DE GAULLE MAIS AUSSI L'HOMME DU CAMP BOIRO.

Enfin la première biographie complète de l'ancien maître de la Guinée qui conserve aujourd'hui encore admirateurs inconditionnels et adversaires irréductibles. Combien en effet parmi eux connaissent vraiment l'itinéraire de l'homme qui fut le symbole de l'Afrique noire combattante, ce tyran qui provoqua l'exil de deux millions de Guinéens. Un récit, après une longue enquête, d'un des spécialistes reconnus de l'histoire de l'Afrique, le professeur Ibrahim Baba Kaké.

256 PAGES DONT 16 DE PHOTOS. FORMAT 14,5 x 21 CM.

JEUNE AFRIQUE LIVRES



DEJA PARUS
NELSON MANDELA
THOMAS SANKARA

BON DE COMMANDE

A RETOURNER ACCOMPAGNE DE VOTRE RÈGLEMENT A: DIPRESS
3, RUE ROQUEPINE, 75008 PARIS (FRANCE) TEL: (1) 42.65.69.30
JE DESIRE RECEVOIR: BIOGRAPHIES DE SÉKOU TOURÉ AU PRIX UNITAIRE DE 63 FF POUR LA FRANCE ET
L'EUROPE ET 70 FF POUR LES AUTRES PAYS (FRANCO DE PORT)
RÈGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE (ACCEPTÉ UNIQUEMENT POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE) OU PAR
MANDAT POSTAL (AUTRES PAYS) A L'ORDRE DE DIPRESS

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
BOÎTE POSTALE _____ VILLE _____ PAYS _____

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES GRENOBLE II

DEA "ETUDES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES": L. REBOUD

OPTION A: ETUDES EUROPEENNES (organisée par le Centre Universitaire de Recherche Européenne et Internationale)
Cette formation pluridisciplinaire recrute parmi les titulaires d'un diplôme de 2^e cycle de droit, de sciences économiques et de sciences politiques, ou d'un titre équivalent. Les étudiants qui suivront les enseignements sur la construction européenne et s'intégreront progressivement aux activités de recherche du C.U.R.E.I.

Principaux thèmes d'enseignement (cours et séminaires) et de recherche
- Théorie de l'économie internationale
- Problèmes institutionnels et financiers de la C.E.E.
- Relations extérieures de la C.E.E. (dialogue C.E.E./G.A.T.T., C.E.E./A.C.P.)

Equipe:
MM et Mmes C. J. BERR, J. BILLET, J.-L. CHABOT, C. CHEVILLON, J.-P. DELAHOUSSE, P. GUILLEN, G. GUILLERMIN, P. MORERE, M. PONSARD, L. REBOUD, G. VIGNAL, et des fonctionnaires nationaux et internationaux.

Depuis sa création en 1975, la formation a délivré 72 diplômes d'études approfondies, 20 thèses de doctorat ont été soutenues, 18 sont en préparation. Les principaux débouchés ont été: administrations nationales ou internationales (25%), entreprises, banques, assurances (35%), professions juridiques et judiciaires (20%), organisations diverses (10%), enseignement et recherche (10%).

OPTION B: THEORIE DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE (organisée par la Faculté de sciences économiques)
Cette formation créée en 1985 s'adresse aux titulaires d'un 2^e cycle de sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent

Séminaires:
- Problèmes théoriques contemporains
- Théorie de l'économie internationale
- Problèmes monétaires et financiers internationaux
- Théorie des relations internationales des pays socialistes

Cours:
Economie des armes, économie industrielle internationale, système bancaire international et crise de l'endettement, économie des matières premières, économie agricole internationale

Equipe:
MM et Mmes W. ANDREFF, G. DE BERNIS, R. BORRELLY, P. BYE, J. CALVET, P. CHALMIN, J. FONTANEL, J. HALEVY, P.-F. GONOD, J. METAIS, A. SAMUELSON, et des fonctionnaires de l'ONUDI

Candidatures à adresser avant le 10 septembre 1987
- pour l'option A, C.U.R.E.I. - Renseignements, Mlle PETITJEAN, p. 357
- pour l'option B, Faculté de sciences économiques - Renseignements, Mme RAGOT, p. 359

47X - 38040 GRENOBLE CEDEX
Tél 76 54 81 78 - Télex UNISOG 980 910 F

Les contradictions coloniales de la démocratie néocalédonienne

(Suite de la page 7.)

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la bourgeoisie d'affaires s'emploie à faire durer autant que possible une situation qui lui est extraordinairement profitable, tout en préparant son avenir ailleurs que sur le territoire, par des investissements en métropole ou à l'étranger; elle s'associe également à des groupes nationaux ou à des multinationales capables de survivre à

l'indépendance. Les classes moyennes sont en définitive les plus attachées à l'immobilisme, parce que leur statut est le plus directement menacé par la décolonisation. La fraction la plus résolue et la plus agissante au sein de cette catégorie est formée de personnes venues des anciennes colonies françaises (Afrique du Nord, Indochine, etc.), qui se disent déterminées à résister à l'indépendance « par tous les moyens ».

Démographie et légitimité

LES autres populations présentes sur le territoire — arrivées, dans le cadre des migrations de travail, n'ayant pour la plupart pas de possibilité de repli et intégrées dans l'économie capitaliste au niveau souvent le plus bas — se trouvent dépendantes des Européens, et donc dans la mouvance électorale des forces conservatrices. Ce sont elles qui, finalement, déterminent la majorité électorale. En constituant la minorité la plus nombreuse, les Wallisiens et Futuniens occupent une position stratégique dans le dispositif politique. Mais ils pourraient être amenés à reconsidérer leurs options politiques au cours des années à venir. Leur accroissement démographique et l'élévation progressive, grâce à la scolarisation, de leur niveau de compétence les placeront, en effet, de plus en plus en position de concurrence avec les couches les moins favorisées de l'ethnie européenne. Ils ne se contenteront plus alors de leur statut de prolétaires à la solde du conservatisme calédonien.

Etant donné le poids démographique des diverses catégories ethniques en présence et leurs préférences politiques respectives, le recours au suffrage universel permet de conserver et de justifier le *statu quo* colonial en des termes idéologiques et institutionnels qui paraissent irréfutables en régime démocratique. Les Mélanésiens ont beau former le groupe ethnique le plus nombreux, ils sont minoritaires dans leur pays depuis un peu plus de vingt-cinq ans — 43 % de la population aujourd'hui, — et la forte proportion de leur jeunesse abaisse encore leur représentation au sein du corps électoral. Ceux d'entre eux qui ont donné leurs suffrages aux partis indépendantistes ou qui ont suivi leur mot d'ordre d'abstention lors des dernières consultations sont évalués à 80 %. Mais cette proportion, que l'on peut tenir pour significative des aspirations du peuple canaque, se dilue dans l'ensemble du corps électoral jusqu'à tomber à environ 35 %.

C'est donc investies de la légitimité formelle d'une majorité démocratiquement élue que les forces conservatrices nient le fait colonial et bloquent le processus de décolonisation amorcés au cours des dernières années. L'éventualité d'une exclusion du scrutin d'autodétermination des personnes qui, en raison de leur implantation récente (voire strictement conjoncturelle), ne devraient pas peser sur l'avenir du territoire n'est acceptée que dans la mesure où elle ne comporte aucun risque pour la majorité. Le point de vue indépendantiste qui exige, en se référant aux principes des Nations unies, que seuls les colonisés soient consultés sur la décolonisation de leur pays et sur leur avenir est rejeté quelles que soient les concessions qui l'accompagnent, telle la proposition d'associer à la consultation (en tant que « victimes de l'histoire ») les colons le plus anciennement installés, voire tous ceux ayant un parent né dans le territoire (15). Les lois conçues pour présider au destin d'une démocratie sont détournées pour

faire survivre une colonie. La rébellion de 1984-1985 a été endiguée — la promesse d'une solution négociée ayant pris la relève de la répression; mais sa cause profonde demeure entière à l'approche du référendum d'autodétermination qui doit intervenir en septembre 1987.

L'unique changement que le référendum pourrait donc provoquer est d'ordre psychologique: il leverait temporairement l'hypothèque que représente pour les milieux conservateurs l'éventualité d'une décolonisation à brève échéance. Ceux-ci seraient ainsi confortés dans leur ligne politique; et

les options pratiques de quelque parti politique que se soit, elle estime que justice doit être rendue au peuple mélanésien par l'abolition du rapport colonial, et que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie doit être bâti sur des bases économiques saines, dans la perspective d'un développement autonome (16).

Plutôt solidaire des forces conservatrices, l'Eglise catholique ne sort que progressivement du mutisme que lui commande sa configuration institutionnelle et la position qu'elle occupe depuis quelques années dans le champ du pouvoir (appartenance ethnique des fidèles, personnel et organisation missionnaires, dérive vers les structures politiques dominantes depuis que s'érode le pouvoir qu'elle détenait autrefois en propre). Les positions prises en 1986 par le clergé diocésain du secteur rural (prêtres indigènes), en accord avec la congrégation des Filles de Marie (institution également indigène) et avec certains missionnaires de la Société de Marie, ont marqué un tournant important. Minoritaire au départ, le nouveau courant rassemble, en mars 1987, la moitié du clergé actif œuvrant en paroisse — administration ecclésiastique exclue — et les deux tiers

conservatrices? Et les ségrégations héritées du passé sont-elles sur le point de disparaître au bénéfice d'une société effectivement démocratique?

Tout au plus assiste-t-on à une translation de ces inégalités vers le haut — l'aide française profitant un peu plus aux couches défavorisées en même temps qu'elle profite beaucoup aux catégories déjà privilégiées. En fait, les inégalités sont structurellement nécessaires à la perpétuation de l'ordre établi; l'ensemble des instances coloniales et capitalistes concourt à leur repro-

duction, sur le plan matériel comme sur le plan symbolique.

Dans une conjoncture fortement marquée par la lutte nationaliste, l'hégémonie européenne ne peut se maintenir qu'en se renforçant elle-même, au détriment des secteurs périphériques qu'elle domine; mais, en l'absence d'une infrastructure économique autonome et suffisante sur le territoire, elle ne peut se renforcer que par l'accroissement des moyens lui venant de la métropole, dans une dépendance accrue à l'égard de celle-ci.

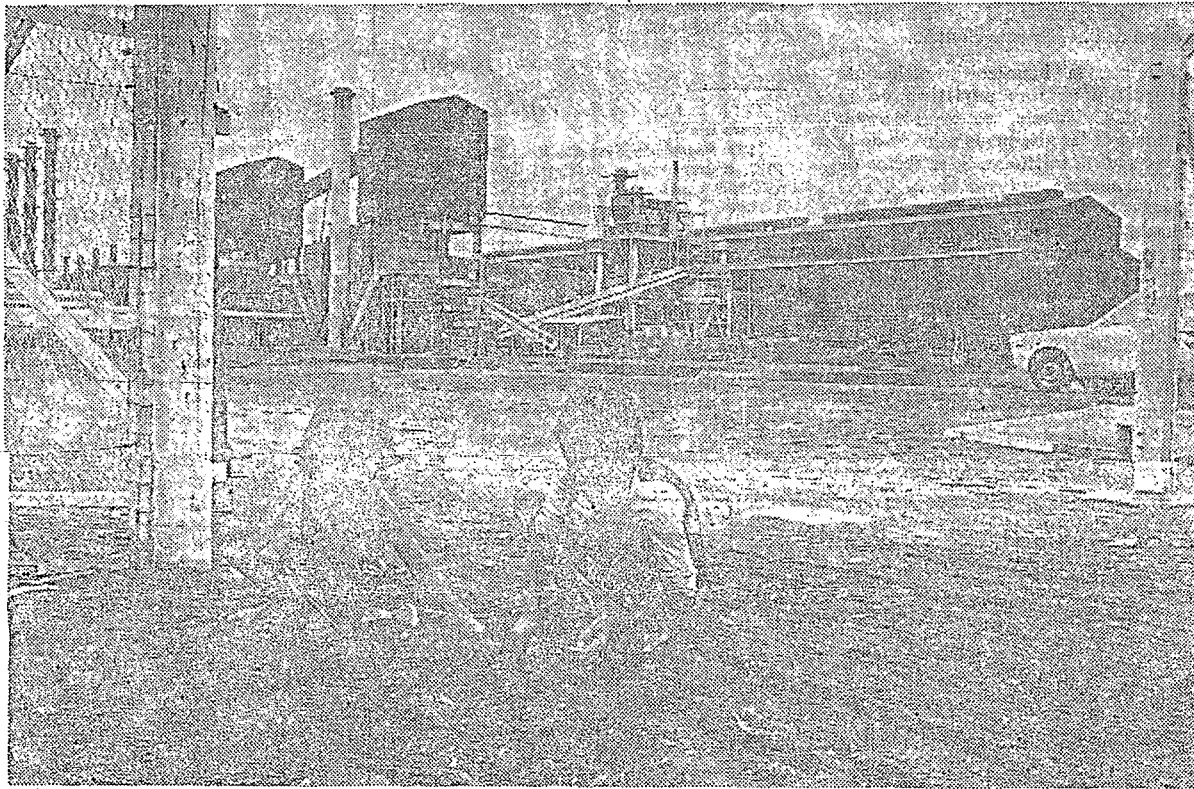
La reproduction des clivages

DOU un cercle vicieux, entretenu par la précarité de la situation politique, une perpétuelle fuite en avant qui aggrave les contradictions et les blocages existants. La richesse et le pouvoir ayant maintenant pour principale origine l'exploitation de ces nouvelles mines que représentent les points de transit de l'aide française, cette aide est devenue prioritaire pour la reproduction des structures inégales. La tentative de promouvoir une bourgeoisie autochtone n'a pour fonction, dans un

d'un nouvel agencement des rapports communautaires. Les clivages sociaux y sont si profonds qu'il n'a jamais donné naissance à une catégorie de méfis, contrairement à la situation qui prévaut à Tahiti. Chacun se situe ici comme blanc ou comme noir quelle que soit sa couleur réelle. Et il est des « Blancs » plus noirs de peau que la moyenne des Mélanésiens, de même qu'il existe des « Noirs » aussi blancs que les Européens...

Une telle conjoncture est des plus favorables à la radicalisation du mouvement indépendantiste qui, comme ailleurs, suit le développement des contradictions de la société coloniale: les nationalistes éduqués deviennent révolutionnaires. C'est le pourrissement inhérent à la politique du *statu quo* qui alimente la subversion et risque de susciter des initiatives terroristes. Les modérés en sont conscients et s'en inquiètent, de même que les Etats du Pacifique, petits pays insulaires ou grandes puissances riveraines: pour la plupart conservateurs, ils n'accordent quel que appui au mouvement nationaliste canaque que dans la conviction que seule l'accession à l'indépendance permet d'assainir la situation politique en Nouvelle-Calédonie et d'enrayer ainsi les progrès des idéologies considérées comme une menace dans la région.

JEAN-MARIE KOHLER.



DEVANT LES USINES DE LA SOCIÉTÉ LE NICKEL A NOUMÉA
Une richesse qui ne profite qu'à une minorité

(Tristan Stegmann - Gamma)

le rythme des spéculations auxquelles donne lieu le programme de relance économique s'en trouveraient accélérés, accentuant davantage encore les déséquilibres structurels existants. Après avoir chèrement payé le succès des forces conservatrices, il ne resterait plus à l'Etat qu'à payer plus chèrement encore leur survie — au grand dam des idéaux proclamés.

A l'écart des débats proprement politiques, les Eglises catholique et protestante n'ont pas pu éviter, en tant qu'instances morales, d'engager une réflexion pastorale sur l'évolution du territoire. L'Eglise évangélique, mélanésienne par son encadrement et la quasi-totalité de ses fidèles, préconise officiellement l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Sans cautionner, contrairement à ce qui lui est reproché,

des prêtres en poste dans l'intérieur et les îles (17).

La première prise de position des prêtres diocésains consiste en une protestation contre le non-lieu prononcé le 29 septembre 1986 par le juge d'instruction en faveur des auteurs du massacre de Hienghène (5 décembre 1984). Ils dénoncent « le scandaleux déni de justice, une provocation potentiellement lourde de conséquences, et une initiative des plus dangereuses pour les relations futures entre les ethnies sur le territoire ». « L'exercice de la justice sur le territoire, poursuivent-ils, apparaît à la majorité de la population de brousse comme une grave inégalité de traitement au détriment des Mélanésiens (18) ».

Dans un communiqué de mars 1987, le groupe de réflexion pastoral des prêtres diocésains et maristes examine à nouveau le problème de la justice et traite de la relance économique, de la démocratie et de l'information. Il exprime son inquiétude de « constater l'instauration d'une justice à deux vitesses, selon que le justiciable est indépendantiste ou loyaliste ». La répression deviendrait, selon eux, « de plus en plus sélective: d'un côté, complaisance vis-à-vis d'une partie de la population qui est liée au pouvoir en place et, de l'autre côté, une répression plus soucieuse de l'impact qu'elle espère obtenir sur les esprits que du respect des droits fondamentaux de la personne et de la stricte justice ». De ce fait, « la discrimination apparaît de plus en plus flagrante, non seulement au niveau des sanctions, mais aussi au niveau des procédures d'information judiciaire, d'arrestation, d'inculpation, de détention, et même dans les conditions d'interrogation et d'incarcération ».

Les inégalités qui caractérisent la formation coloniale calédonienne sont-elles en voie de se combler, comme l'affirme le credo libéral des forces

tel système, que de désarmer les revendications de la couche dominée pour la maintenir globalement dans sa position marginale, avec le concours des programmes de développement et des transferts sociaux.

Quant à la théorie qui préconise l'accession à une société pluri-ethnique intégrée par l'extension du métissage biologique, elle n'est à citer que pour mémoire: l'histoire de la Nouvelle-Calédonie prouve que le métissage n'implique nullement la production

(15) La déclaration qui clôtura les travaux de la table ronde de Nainville-les-Roches (12 juillet 1983) ne reçut jamais l'aval des forces conservatrices. Elle spécifiait notamment « la légitimité du peuple canaque, premier occupant du Territoire, se voyant reconnaître en tant que tel un droit inné et actif à l'indépendance, dont l'exercice doit se faire dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution ».

(16) Réuni à Goaru-Houailou du 27 au 31 août 1979, le synode de l'Eglise évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté, à l'unanimité des 45 membres présents, s'est prononcé en faveur de l'accession du peuple mélanésien à l'indépendance.

(17) Jean-Marie Kohler, *L'Eglise catholique face aux contradictions sociales en Nouvelle-Calédonie*, à paraître. L'autorité épiscopale reste dans l'expectative, et l'archevêché, sous la pression des forces conservatrices, à la recherche d'une caution morale.

(18) *Le Monde*, 21 novembre 1986. Le quotidien *Les Nouvelles calédoniennes* du 14 octobre 1986 avait qualifié ce communiqué des prêtres diocésains de « morceau d'anthologie de la mauvaise foi jésuitique » et d'indice de l'« implication politique personnelle de plus en plus marquée » du clergé catholique. Sur la position du clergé catholique progressiste, lire également *Les Nouvelles calédoniennes*, 18 octobre 1986; *Bwenando*, n° 65 et 66, 23 décembre 1986; et *Suite au pavé dans la mare* du 8 septembre 1986, Ouvéa, multigraphié, 23 pages.

Inégale répartition des terres

EN dehors des îles de l'archipel, « réserves intégrales » à la disposition exclusive des Mélanésiens (230 000 hectares), la répartition foncière s'établit de la façon suivante sur la Grande Terre:

- Aux Mélanésiens (35 000 agriculteurs et éleveurs):
 - réserves: 190 000 hectares;
 - propriétés claniques hors réserves: 10 000 hectares;
 - locations domaniales: 12 000 hectares.
- Aux Européens (1 500 éleveurs ou agriculteurs):
 - propriétés et autres terres de droit commun: 310 000 hectares.
 - locations domaniales et autres: 85 000 hectares.
- Au domaine public:
 - territoire: 960 000 hectares.
 - office foncier: 60 000 hectares.

Sur la Grande Terre, les Mélanésiens disposent donc de 13,5 % des terres disponibles, tandis que les Européens en utilisent 24,6 %. Rapporté à l'archipel dans son ensemble, cette estimation montre que les Mélanésiens jouissent de l'usage de 35 % des terres. Si les 60 000 hectares détenus par l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), l'ancien Office foncier, leur revenaient en totalité, ils bénéficieraient tout au plus de 40 % du foncier.

N.B. — La plupart des terres n'étant pas cadastrées, il ne peut s'agir que d'estimations.

« Un peuple entier, victime d'inégalités et de ségrégations »

DANS un communiqué de presse publié en mars 1987, le groupe de réflexion pastorale des prêtres diocésains et maristes affirme qu'en Nouvelle-Calédonie « un peuple entier, victime d'inégalités et de ségrégations, est maintenu sous une domination coloniale à la faveur d'une majorité électorale importée. (...) Une application stricte des règles démocratiques aboutit à des résultats en contradiction avec les principes mêmes qui sont le fondement moral de la démocratie (...). La majorité électorale qui sert d'alibi au maintien du statu quo est principalement composée de groupes sociaux immigrés, qui n'ont en commun que les avantages (réels ou illusoire) selon les catégories) offerts par le pouvoir colonial en contrepartie du soutien qu'ils lui apportent. Fruit d'un programme de colonisation qui a été sciemment poursuivi jusqu'à ce jour, au mépris des valeurs (...) démocratiques, elle est inévitablement conservatrice ».

Sur le plan de la liberté d'expression, ces prêtres dénoncent « le risque d'une presse monopoliste, surtout lorsqu'elle est d'opinion »; ils constatent l'existence de « pressions sur les annonceurs pour supprimer les recettes publicitaires et couler un journal, attentat contre un imprimeur, menaces sur les vendeurs ou les dépositaires, rachat de titres en dépit de la législation sur la concentration des médias, monopole du temps d'antenne à la télévision ».

En matière économique, ils reconnaissent que l'aide financière consentie par l'Etat à la Nouvelle-Calédonie est « un atout important pour l'avenir de ce pays (si elle est bien utilisée) ». Mais ils constatent que « la répartition des masses monétaires attribuées par la métropole, et l'ensemble des dispositions fiscales adoptées par le Congrès à titre de mesures d'accompagnement, paraissent se révéler, malgré les déclarations de principe des partis politiques au pouvoir, une arme redoutable face aux valeurs de la démocratie qu'ils prétendent défendre ».